

<http://gec.venissieux.org/Gestion-des-dechets-forains>



# Gestion des déchets forains.

- La lettre -



Date de mise en ligne : jeudi 20 avril 2023

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

---

**Les marchés forains sont de formidables lieux de vie et de rencontres. Ils sont un outil économique essentiel pour l’approvisionnement des familles qui viennent y chercher des prix bas et des produits de producteurs. Mais ce sont aussi des événements à fort impact sur la propreté urbaine.**

Ce sont les communes qui décident des marchés, de leur localisation, du nombre de places, qui les organisent. La commune connaît ses marchés, assure leur bon fonctionnement et assume pour cela des dépenses importantes.

Les services métropolitains assurent la collecte et le traitement des déchets des marchés depuis toujours. Mais la loi dit que c’est le producteur des déchets qui doit organiser le tri. La Métropole a donc annoncé, dans un premier temps, qu’elle ne réaliserait plus la collecte des marchés et que les communes devraient s’en charger. Les réactions ont été nombreuses. C’est la première fois que la Métropole décide de se débarrasser d’une compétence dont elle ne veut pas au lieu de vouloir prendre une compétence des communes.

Depuis un an, de nombreuses réunions ont eu lieu, y compris au niveau des maires et du président de la Métropole pour aboutir à un compromis.

La Métropole continuera à assurer la collecte et le traitement des déchets jusqu’en 2028. Cela nous donne du temps pour discuter des conditions de coopération entre communes et Métropole, et cela pourrait se faire dans le cadre du pacte de cohérence métropolitain, délibéré à chaque début de mandat.

Nous sommes favorables aux mutualisations quand elles ont du sens et qu’elles permettent d’améliorer le service public. Nous pensons que la Métropole doit poursuivre la collecte des déchets des marchés.

Mais le vrai enjeu est de réduire les déchets forains. Cela demande des évolutions importantes concernant l’organisation des marchés, mais aussi les filières d’approvisionnement des forains, le rôle du marché-gare, les conditions de récupération des cagettes, cartons, palettes, les circuits de collecte et de recyclage... Or toutes ces questions concernent l’ensemble des marchés de la métropole, et des forains qui passent d’une commune à une autre. Non, ce ne peut être un sujet seulement communal, c’est un défi métropolitain. Les marchés propres doivent être un objectif prioritaire de la direction de la collecte de la Métropole.

[Pour lire l’intervention complète...](#)